NOUVELLE CONTRIBUTION A LA FAUNE HERPÉTOLOGIQUE DE MADAGASCAR

par M. F. MOCQUARD

(Planche II).

Parmi les importantes collections zoologiques recueillies par M. Guillaume Grandidier dans le cours de son voyage d'exploration à Madagascar pendant les années 1898 et 1899, celle d'herpétologie est sans contredit l'une des plus intéressantes.

Elle provient de localités très diverses, dont nous allons essayer de donner une idée, en indiquant très brièvement l'itinéraire suivi par notre zélé voyageur.

De Majunga, où il aborda Madagascar, M. G. Grandidier se dirigea par mer sur Morondava. Pendant son séjour sur cette partie de la côte, il fit des recherches à Ankevo, Belo et poussa une pointe vers l'intérieur jusqu'à Mahabo, capitale du Ménabé. Il reprit la mer à Morondava pour aller débarquer à Tuléar, dont il explora les environs, en particulier le cours inférieur de l'Onilahy ou St-Augustin, au Sud, où il se mit en même temps en relation avec les Mahafaly; puis, au Nord, les marais d'Ambolisatra. Pénétrant alors dans l'intérieur de l'île, après être revenu à Tuléar, il se dirigea sur Beraiketa, fit un crochet vers le Sud jusqu'à l'Onilahy, puis, après avoir suivi quelque temps la vallée de cette rivière, il remonta obliquement vers le Nord-Est et atteignit Fianarantsoa, chez les Betsileos. Il profita d'un séjour de plusieurs semaines dans cette ville pour rayonner autour, notamment au Sud vers Ikongo.

De Fianarantsoa, il se rendit à Tananarive, pour, de là, gagner Majunga, en passant par Suberbieville. Il remonta ensuite vers le Nord par mer jusqu'à Diego-Suarez, en touchant divers points de la côte et redescendit dans les mêmes conditions la côte opposée jusqu'à Vatomandry, où il prit terre. Il se dirigea de nouveau sur Tananarive en passant par Beforona et Moramanga, puis, par une route différente, il revint à Vatomandry, d'où il remonta par voie de terre vers le Nord en suivant la côte jusqu'à Diego-Suarez, où il se rembarqua pour la France. Parmi les localités qu'il visita ou qu'il explora dans ce dernier trajet sur la côte Est, je signalerai seulement Tamatave, Maroantsetra, au fond de la baie d'Antongil, Mahanara et Vohémar.

M. G. Grandidier a exploré à Madagascar d'autres régions que celles que nous venons de mentionner : nous n'avons pas à nous en

inquiéter, par la raison que les Reptiles composant sa collection ont tous, à l'exception de quelques spécimens provenant de Fort-Dauphin et qui lui ont été remis par des intermédiaires, été recueillis dans les localités nommées ci-dessus ou dans leur voisinage; et c'est uniquement pour qu'on puisse avec facilité retrouver celles-ci sur une carte de Madagascar, que nous avons rappelé ces détails de l'itinéraire suivi par M. G. Grandidier dans son long voyage à travers la grande île.

La collection de Reptiles et de Batraciens que nous avons maintenant à faire connaître se compose de 136 spécimens se rapportant à 57 espèces, dont 9 doivent être considérées comme nouvelles, ce sont : *Chamæleon Grandidieri*, *Ch. fallax*, *Brookesia dentata*, *Phyllodactylus brevipes*, *Ph. Bastardi*, *Hoplurus Grandidieri*, *Zonosaurus longicaudatus*, *Rana pigra* et *Mantella aurantiaca* (1). Deux espèces, *Chamæleon melanocephalus* Gray et *Acontias Hildebrandti* Peters étaient encore inconnues dans la collection du Muséum.

Tous ces animaux, dont la plupart ont été conservés dans l'eau formolée à 4 ou 5 pour cent, sont arrivés au Muséum dans un état de conservation qui ne laissait rien à désirer.

Voici l'énumération des espèces capturées, avec la description des espèces nouvelles et, pour chacune des autres, les particularités qui peuvent offrir quelque intérêt.

1. *Testudo radiata* Shaw.

Un jeune spécimen ayant 52 mm. de longueur et dont les deux marginales antérieures ainsi que la marginale postérieure ont le bord libre denticulé. Provient de la côte Ouest.

2. *Pelomedusa galeata* Schœpff.

Trois jeunes spécimens de Belo et de ses environs ; la carapace du plus grand mesure 65 mm. de longueur.

Cette espèce se rencontre non seulement à Madagascar, mais encore dans l'Afrique australe, la région des grands lacs, au Sénégal, dans l'Est africain, l'Abyssinie et remonte vers le Nord jusque dans la presqu'île du Sinaï, dans l'Arabie. C'est sans doute la région du Cap, où elle paraît le plus commune, qui doit être considérée comme son centre de dispersion.

3. *Chamæleon Oustaleti* Mocquard.

Deux individus, dont un mâle de grande taille, proviennent des

(1) Pour prendre date, des diagnoses de ces espèces ont été données dans le *Bulletin du Muséum*, 1900, p. 345.

environs de Tuléar ; deux autres, de taille médiocre et du sexe femelle, de la vallée du St-Augustin.

4. *Chamæleon verrucosus* Cuvier.

Un spécimen a été recueilli à Morondava, un second dans la vallée du St-Augustin et trois autres plus jeunes dans les environs de Belo. Le second, qui ne mesure que 151 mm., de l'extrémité du museau à l'anus, se fait remarquer par une crête dorsale très saillante, formée d'épines comprimées, au nombre de 25 seulement depuis la nuque jusqu'à la racine des membres postérieurs (il y en a plus du double chez *Ch. Oustaleti* Mocq.), séparés par des intervalles en général égaux à peu près aux deux tiers de leur étendue à la base. La crête ventrale est peu marquée et tout à fait absente au-delà de l'ombilic. Au contraire, chez les spécimens de *Ch. Oustaleti* dont je viens de parler et qui sont sensiblement de même taille, cette crête se continue jusqu'à l'anus, ce que je n'ai observé chez aucun des spécimens de *Ch. verrucosus* faisant partie de la collection du Muséum.

L'un des spécimens de cette dernière espèce qui proviennent des environs de Belo est une femelle d'une longueur de 107 mm. de l'extrémité du museau à l'anus ; malgré cette faible taille, cette femelle est chargée d'œufs, particularité qui indique une précocité remarquable dans le passage des jeunes à l'état adulte.

5. *Chamæleon Parsonii* Cuvier.

Un spécimen femelle de la forêt d'Ikongo.

6. *Chamæleon melanocephalus* Gray.

Cette espèce est nouvelle pour le Muséum. Elle est représentée par trois spécimens, dont deux proviennent des environs de Tuléar et de Belo, le troisième d'Ambolisatra.

Le type spécifique est originaire du Natal. Il fut décrit en 1864, et depuis cette époque jusqu'en 1887, où M. Boulenger publia une seconde édition du Catalogue des Reptiles du British Museum, un seul spécimen vint s'ajouter à ce type dans la collection de cet établissement ; d'où il faut conclure que ce Caméléon est fort rare au Natal et qu'il y a sans doute été introduit par des vaisseaux venant de la côte Sud-Ouest de Madagascar, où il semble beaucoup plus commun.

7. *Chamæleon Labordii* Grandidier.

Deux spécimens mâles des environs de Belo.

8. *Chamæleon lateralis* Gray.

Sur trois spécimens recueillis à Mahabo, aux environs de Fort-Dauphin et dans la forêt d'Ikongo, deux mâles (nos 99-310 et 99-311) offrent cette particularité que la crête gulaire se continue sans interruption, mais peu développée, jusque près de l'anus ; chez le troisième spécimen, qui est une femelle, il n'y a pas de crête ventrale. Il en est de même chez d'autres spécimens des deux sexes de la collection du Muséum.

Toutefois, quelques mâles ne présentent que des traces de cette crête ventrale, que nous ne rencontrons chez aucune femelle, ce qui nous porte à croire qu'elle est particulière aux mâles, encore n'en seraient-ils pas tous pourvus.

9. *Chamæleon Grandidieri* n. sp. (Pl. II, fig. 1).

Pas de casque ; un léger repli cutané transversal indique seul la limite postérieure de la tête ; pas de crêtes céphaliques, le canthus lui-même étant arrondi ; ni crête dorsale, ni crête gulaire, ni crête ventrale. Une poche axillaire. Pholidose homogène, granuleuse. Ecailles sus-céphaliques polygonales, lisses, modérément agrandies, inégales.

Teinte générale bleuâtre ; des lignes d'écailles d'un blanc grisâtre, parallèles à la ligne vertébrale, se voient à la partie latéro-supérieure du tronc ; une bande médio-ventrale de même teinte, mais devenant plus sombre en arrière, est bordée par deux lignes blanches, une de chaque côté, qui convergent en avant sous le menton et se continuent en arrière jusqu'à la racine du membre postérieur. Sur le bord postérieur de la cuisse est une ligne de granules blancs qui se prolonge un peu sur les côtés de la base de la queue.

Un seul spécimen femelle, des environs de Suberbieville. Sa longueur, de l'extrémité du museau à l'anus, est de 45 mm. ; celle de la queue égale 43 mm.

C'est avec plaisir que je dédie à M. Guillaume Grandidier cette intéressante espèce.

10. *Chamœleon brevicornis* Günther.

Un mâle et deux femelles de taille médiocre ont été capturés dans la forêt d'Ikongo.

11. *Chamæleon fallax* n. sp. (Pl. II, fig. 2).

Cette espèce est voisine de *Ch. nasutus* D. B., avec laquelle elle

a été jusqu'ici confondue; mais elle ne lui est pas identique et s'en distingue par les particularités suivantes :

1° Le casque est un peu plus élevé, surtout chez le mâle, et il y a, dans les deux sexes, une petite crête pariétale médiane formée de trois ou quatre écailles étroites, allongées et saillantes, et non deux arêtes latérales se réunissant sous un angle aigu à l'extrémité du casque en formant un V, ainsi qu'on l'observe et que l'ont justement observé chez *Ch. nasutus* (Pl. II, fig. 3), les auteurs de l'*Erpétologie générale* (t. III, p. 216) :

2° Le mâle est pourvu d'une rangée vertébrale de petits tubercules largement espacés, arrondis et non spiniformes ;

3° L'appendice nasal n'est pas sensiblement (1) plus long chez le mâle que chez la femelle et il n'existe pas de poche axillaire, contrairement à ce que l'on observe chez *Ch. nasutus* ;

4° Enfin, sur les tempes, les faces latérales du casque, la face antéro-supérieure des membres, les écailles sont plus grandes; et sur les flancs, les granulations qui ont pris la forme de petites écailles sont plus agrandies et beaucoup plus nombreuses.

Deux spécimens adultes, mâle et femelle, celle-ci gravide, de la ferêt d'Ikongo.

La collection du Muséum possède, en outre, quatre autres spécimens, dont trois mâles et une femelle, inscrits au catalogue systématique sous le nom de *Ch. nasutus* et qui doivent être rapportés à *Ch. fallax*. La femelle est due au British Museum.

Quant à *Ch. nasutus* (Pl. II, fig. 3), il est représenté dans la collection, d'abord par les types spécifiques, qui sont au nombre de neuf, bien que Duméril et Bibron n'en mentionnent que quatre. La raison de cette contradiction apparente nous est donnée par A. Duméril, qui nous apprend, dans son *Catalogue méthodique de la Collection des Reptiles du Muséum*, p. 32 (1851), qu'un envoi anonyme, dont l'entrée au Laboratoire n'a malheureusement pas laissé de trace, a été joint aux spécimens envoyés par Bernier. Indépendamment de ces types, la collection possède encore, appartenant à *Ch. nasutus*, deux individus adultes, mâle et femelle, inscrits au catalogue systématique sous le n° 1121, envoyés de Sainte-Marie de Madagascar par M. Boivin, et qui offrent bien les caractères assignés à cette espèce par Duméril et Bibron ; en particulier les

(1) Dans le *Bulletin du Muséum* (*loc. cit.*), p. 345, cet adverbe s'est égaré entre des mots avec lesquels il n'a aucun rapport et a perdu toute signification. On voit ici la place qu'il doit occuper.

petites « pointes molles » dorsales sont bien développées. Deux autres spécimens, mâle et femelle, également adultes, catalogués sous le n° 1122 B et dus à M. Alf. Grandidier (1880), appartiennent aussi à cette espèce. Chez le mâle, les « pointes molles » dorsales, au nombre de trois seulement, plus longues encore que chez l'exemplaire précédent, sont couchées sur les téguments et pourraient aisément passer inaperçues (1). Enfin, un dernier spécimen femelle, n° 1122 *a* du Catalogue (1871), en assez mauvais état, mais qui pour cette raison même, laisse bien voir la double crête osseuse suscéphalique, ou crête en V, a été envoyé par M. Lantz.

Tous ces spécimens de *Ch. nasutus* ont été minutieusement comparés avec ceux de *Ch. fallax* ; les différences signalées ci-dessus et mises en partie en évidence par le rapprochement des fig. 2 et 3, Pl. II, sont constantes et je ne puis conserver aucun doute sur la légitimité de la distinction à établir entre ces deux espèces.

12. *Brookesia dentata* n. sp. (Pl. II, fig. 4).

Cette espèce a de grandes affinités avec *Br. tuberculata* Mocq. (2). Comme cette dernière, elle a les flancs et les membres couverts de petits tubercules arrondis, mais peu saillants, et la tête présente une conformation presque semblable. Toutefois, les différences suivantes ne permettent pas de les confondre.

Le dessus du museau est tuberculeux.

Le bord surciliaire porte une crête découpée en sept ou huit denticules arrondis, dont le supérieur dirigé en haut et en avant est le plus saillant et dont aucun ne se prolonge en une pointe molle et spiniforme, comme chez *Br. tuberculata*. La crête interorbitaire est fortement accusée, et de son milieu part, en avant et en arrière, une arête médiane peu saillante, la première mieux développée que la seconde, ce qui est le contraire de ce que l'on observe chez *Br. tuberculata*.

Deux arêtes tuberculeuses (vaguement indiquées chez *Br. tuberculata*) et séparées de celles du côté opposé par une gouttière assez profonde, partent, l'interne de la crête interorbitaire, plus près de son extrémité externe que de son milieu ; l'externe, du bord postéro-supérieur de la crête surciliaire et se dirigent en convergeant

(1) Je passerais sous silence ces pointes molles dorsales signalées par Duméril et Bibron chez les types mâles de *Ch. nasutus*, si ces types, au nombre de quatre, n'en étaient pas actuellement dépourvus. Il est probable qu'elles se seront détachées à la suite des manipulations auxquelles ces animaux ont dû être soumis.

(2) *Bullet. Soc. phil.* (8), t. VII, p. 115 (1894-95).

en arrière et un peu en dedans, l'externe se continuant un peu au-delà du point de rencontre et se terminant par un tubercule osseux arrondi. Une troisième arête également bien accusée part de l'œil et se dirige directement en arrière sur la région temporale. Enfin, un tubercule semblable à celui qui vient d'être signalé, est situé un peu en dehors de celui-ci et un troisième un peu plus saillant, sur la région temporale, un peu en avant des précédents. Cette ébauche de casque ne fait aucune saillie sur la région cervicale, avec laquelle elle se continue sans ligne de démarcation.

La zone médio-dorsale ne présente pas de granulations disposées en chevron comme chez *Br. tuberculata*. De chaque côté de cette zone, on observe trois épines osseuses saillantes, à extrémité arrondie, dirigées transversalement; deux sont en avant, la première un peu en arrière du niveau des membres antérieurs; la troisième se trouve au niveau des membres postérieurs. En outre, de chaque côté de la ligne vertébrale, se voient, dans la région moyenne du tronc, une rangée de cinq petits tubercules osseux hémisphériques à centre noir.

La face ventrale est bordée, à droite et à gauche, par une série longitudinale régulière de grosses granulations; le cou et la gorge sont parsemés de petits tubercules comme les flancs.

La queue, assez fortement comprimée, présente sur chacune de ses faces latérales, une gouttière longitudinale bien marquée, limitée en haut et en bas par une rangée de granulations osseuses.

La tête est brune, le tronc grisâtre.

Un seul spécimen mâle des environs de Suberbieville, mesurant 23 mm. de l'extrémité du museau à l'anus. La queue a une longueur de 20 mm.

13. *Hemidactylus mabouia* Mor. de Jonnès.

Deux spécimens, l'un des environs de Tuléar, l'autre de Beraiketa.

14. *Hemidactylus frenatus* D. B.

Six spécimens, quatre mâles et deux femelles, provenant, l'un des environs de Belo, les cinq autres de la vallée du St-Augustin.

15. *Blæsodactylus Boivini* A. Duméril.

Un seul spécimen femelle de Tuléar.

16. *Phyllodactylus brevipes* n. sp. (Pl. II, fig. 5).

Tête oviforme, assez allongée; museau arrondi, un peu plus court que la distance de l'œil à l'orifice auditif. Derme sus-cépha-

lique libre d'adhérence avec les os sous-jacents, excepté sur le museau. Rostrale près de trois fois aussi large que haute, sans fissure médiane sur son bord supérieur; narine ouverte en arrière de la suture qui sépare la rostrale de la première supéro-labiale, entre cette dernière et deux nasales, une antéro-supérieure et une postérieure, la nasale antéro-supérieure étant séparée de sa congénère par une rangée transversale de trois écailles plus petites; pupille presque ronde, un peu allongée verticalement; partie postérieure de la paupière non ciliée; orifice auditif circulaire, petit, à peine aussi grand que la narine; dix labiales supérieures, neuf inférieures, dont les quatre ou cinq premières de chaque côté sont bordées en dedans, ainsi que la mentonnière, qui est un peu plus grande, par une rangée de cinq écailles agrandies, suivies d'autres plus petites passant graduellement aux granulations gulaires. Membres grêles et courts, n'arrivant pas au contact lorsqu'ils sont étendus le long du corps; dilatations digitales terminales garnies en dessus d'une grande écaille qui en occupe presque toute la largeur; face inférieure des doigts pourvue d'une rangée simple de lamelles dilatées transversalement, les distales subdivisées, le nombre des lamelles entières étant de six ou sept sous le quatrième orteil; queue fusiforme, très atténuée à son extrémité, de même longueur que la tête et le tronc réunis.

Pholidose homogène, granuleuse, les granulations dorsales devenant un peu plus grandes sur le crâne et passant, sur le museau, à des écailles polygonales qui ne sont ni carénées ni tuberculeuses; celles des régions sus-oculaires ne sont pas différenciées. Écailles abdominales juxtaposées, plus ou moins régulièrement hexagonales, de mêmes dimensions que les plus grandes sur le museau; celles de la queue lisses, agrandies inférieurement et disposées en verticilles.

En dessus, gris fauve ponctué de blanc jaunâtre et vermiculé de brun, plus sombre sur la tête, les vermiculations étant formées de fines ponctuations. Une bande brune mal délimitée part de l'extrémité du museau, se dirige de chaque côté en arrière en passant au dessus du bord labial et se perd sur la région temporale; une autre bande semblable se voit sur la ligne médiane du museau. Face inférieure blanc jaunâtre sans tache. Sur la queue, quelques barres transversales irrégulières d'un jaune sale pâle.

Un seul spécimen femelle de 70 mm. de longueur totale, dont 35 pour la queue, a été capturé à Ambolisatra.

Cette espèce a des affinités avec *Ph. porphyreus* Daudin; elle s'en

distingue par la brièveté de ses membres, par sa narine sans relation avec la rostrale, enfin par la présence de grandes écailles bordant les inféro-labiales ainsi que la mentonnière.

17. *Phyllodactylus Stumpffii* Bœttger.

Un spécimen adulte femelle, des environs de Vohémar.

Nous ferons seulement remarquer, en ce qui concerne cette espèce, que la narine s'ouvre entre l'angle supéro-externe de la rostrale (lequel est un peu plus élevé que le bord supérieur horizontal de ce bouclier), l'extrémité supérieure très étroite de la première supéro-labiale, trois à cinq nasales et l'internasale, et que la face inférieure des doigts est garnie de lamelles transversales divisées sur la ligne médiane.

18. *Phyllodactylus Bastardi* n. sp. (Pl. II, fig. 6).

Tête subtriangulaire, très distincte du cou ; derme suscéphalique adhérent au crâne ; museau arrondi, aussi long que la distance de l'orbite au bord postérieur de l'orifice auditif, creusé en une gouttière étroite en avant, élargie en arrière et bordée de chaque côté par une rangée de grandes écailles tuberculeuses dilatées transversalement ; partie supérieure de la région frénale renflée en un large bourrelet également recouvert d'écailles tuberculeuses un peu moins grandes (1). Rostrale deux fois aussi large que haute, sans fissure sur le milieu de son bord supérieur, ne bordant pas la narine, qui s'ouvre entre l'extrémité supérieure de la première supéro-labiale, quatre ou cinq petites nasales et l'internasale, celle ci séparée de sa congénère par une petite écaille. Pupille elliptique, plus ou moins allongée verticalement, à bords peu dentelés ; orifice auditif en forme de fente verticale. Douze ou treize labiales supérieures, la neuvième ou la dixième tombant sous le centre de l'œil ; mentonnière pentagonale, un peu plus large que longue, bordée en arrière par une paire de grandes écailles allongées, à six pans, que suit une grande écaille impaire presque régulièrement hexagonale et en dehors desquelles s'en trouvent plusieurs autres qui vont en diminuant graduellement de dimensions en passant aux granulations gulaires.

Membres robustes ; le postérieur dirigé en avant atteint l'épaule. Dilatations terminales des doigts et des orteils garnies en dessus, du côté externe, d'une écaille agrandie séparée de celles qui forment

(1) Ces détails et quelques autres encore de l'écaillure de la face supérieure de la tête n'ont pas été reproduits par le dessinateur dans la fig. 6.

la gaîne de la griffe par trois rangées de petites écailles (comme chez *Ph. Stumpffii*). Doigts et orteils garnis inférieurement de lamelles transversales divisées sur la ligne médiane, quelques-unes simples sous les orteils; disques terminaux trapézoïdes, pourvus à leur base d'une petite écaille tuberculeuse. Paupière supérieure garnie, sur son bord libre, d'une rangée d'écailles agrandies et lisses, séparées de la région sus-oculaire par une ou deux rangées de granules irréguliers ; son bord postérieur porte une série de cils au nombre de sept à neuf. Régions sus-oculaires formant un disque revêtu d'écailles agrandies du côté externe, plus petites du côté opposé ; sur le bord supérieur de l'orbite une rangée d'écailles agrandies, légèrement tuberculeuses.

La pholidose est hétérogène. Presque en contact les uns avec les autres et masquant à peu près complètement les granules interposés, les tubercules dorsaux sont très grands, triédriques et très fortement carénés, disposés en douze ou quatorze rangées longitudinales et en rangées transversales obliques; sur la face dorsale de la queue, ils sont verticillés, tout en formant six rangées longitudinales, et l'angle postérieur du trièdre devient une pointe saillante. Des tubercules également très développés et fortement carénés couvrent les membres en dessus, ainsi que les régions temporales. Le crâne et la partie postéro-supérieure du museau sont couverts de granulations inégales et plus ou moins tuberculeuses, suivant l'âge plus ou moins avancé des individus. Les écailles abdominales sont petites, lisses, plus ou moins régulièrement hexagonales.

Dessus de la tête gris de sable, encadré postérieurement par la teinte brun-fauve de la face dorsale du tronc, sur laquelle se détachent, sans ligne claire vertébrale, trois bandes transversales d'un blanc grisâtre bordées de brun foncé, d'autant plus apparentes que l'animal est plus jeune et disparaissant même complètement chez l'adulte, qui prend une teinte noirâtre presque uniforme sur le tronc et la queue, plus claire inférieurement avec des taches grisâtres éparses. La première bande claire est située au niveau de la racine des membres antérieurs, la dernière au niveau de celle des membres postérieurs et la seconde au milieu du tronc ; le dessus de la queue, chez les jeunes, avec des bandes transversales claires alternant aussi avec des bandes plus sombres, mais peu distinctes.

Trois spécimens femelles, dont deux jeunes, ont été capturés par M. G. Grandidier, l'un dans les environs de Tuléar, les deux jeunes

à Fort-Dauphin. Deux spécimens de plus grande taille, mâle et femelle, à teinte très sombre, ont été envoyés ultérieurement du pays Mahafaly au Muséum par M. Bastard. Ces derniers mesurent respectivement 71 et 73 mm. de l'extrémité du museau à l'anus; la queue est reproduite, mais chez nos deux jeunes spécimens, où elle est intacte, sa longueur est sensiblement moindre que celle de la tête et du tronc réunis.

Cette espèce est voisine de *Ph. Stumpffii* Bœttger, dont elle se distingue par la disposition de la narine, qui est sans rapport avec la rostrale; par les dimensions plus grandes de ses tubercules dorsaux; par ses deux rangées de grandes écailles tuberculeuses sur le museau, qui sont à peine indiquées chez *Ph. Stumpffii*; par les écailles de la région sus-oculaire plus grandes, les cils palpébraux plus longs et les disques terminaux des doigts un peu plus larges; enfin par la coloration.

19. *Phyllodactylus pictus* Peters.

Nous croyons devoir signaler chez cette espèce les particularités suivantes :

La rostrale est à six pans, sans connexion avec la narine; le museau est creusé en une gouttière longitudinale plus ou moins accusée, bordée de chaque côté par une rangée d'écailles convexes, dilatées transversalement, chaque rangée étant séparée de sa congénère par une série longitudinale de petites écailles. Il y a un disque sus-oculaire revêtu d'écailles agrandies, et la partie postérieure de la paupière est ciliée. Les disques terminaux des doigts et des orteils sont assez peu développés, arrondis, sans écaille tuberculeuse à leur base, contrairement à ce que l'on observe chez *Ph. Stumpffii* et *Ph. Bastardi*; la face inférieure des doigts est garnie de granulations disposées en séries plutôt transversales que longitudinales. Le dernier article des doigts est très distinct, la griffe saillante, et sur la face supérieure et interne de chacune des moitiés de la dilatation terminale des doigts, ou de chaque côté de la griffe, se trouve une écaille agrandie; cette écaille dilatée occupe donc une situation différente de celle que l'on observe chez *Ph. brevipes*, *Ph. Stumpffii* et *Ph. Bastardi*; elle n'est pas non plus située au bord distal de la dilatation terminale des doigts, comme l'a figuré Peters, *Reise nach Mossambique, III, Amphibien*, Pl. V, fig. 1 (1882).

La pholidose est hétérogène, et c'est évidemment par suite d'un lapsus que M. Boulenger (*Cat. Liz.* I, p. 78) range *Ph. pictus* dans le groupe des Phyllodactyles à lépidose homogène.

La coloration est, chez les jeunes, telle que l'a décrite et figurée Peters (*loc. cit.*, p. 29, Pl. V, fig. 1) d'après un jeune spécimen ; mais elle semble très variable chez les adultes : les bandes dorsales blanc jaunâtre en chevron, qui séparent les bandes brunes, de même que celles que l'on observe sur la queue, se couvrent de taches, deviennent plus sombres et beaucoup moins distinctes avec l'âge. Parfois on observe, sur la ligne vertébrale, une large raie claire blanc jaunâtre, allant du bord postérieur de la tête jusqu'à l'extrémité de la queue (n°s 1412 et 99-335), avec laquelle s'unissent des bandes claires transversales en chevron, ou dont elles sont séparées par un trait sombre.

Cette espèce est représentée par cinq spécimens : trois, dont une femelle adulte et deux jeunes, proviennent des environs de Tuléar ; un autre a été capturé à Tsatsakola (Ménabé) et le cinquième individu, un mâle, à Lovokampy (pays Mahafaly).

C'est à cette espèce que doit être rapporté le spécimen en mauvais état de conservation, que nous avons décrit il y a quelques années sous le nom de *Ph. madagascariensis* (*Bull. Soc. philom.*, 8e sér., t. VII, p. 93, 1894-95).

20. *Lygodactylus madagascariensis* Peters.

Trois spécimens, un mâle et deux femelles, provenant, l'une des femelles des environs de Suberbieville, les deux autres individus de la forêt d'Ikongo.

21. *Lygodactylus verticillatus* Mocq.

Cette espèce, qui ne paraît pas atteindre, à beaucoup près, la taille de la précédente, est représentée par deux spécimens, dont un mâle, pourvu de neuf pores préanaux, qui semble adulte et mesure 44 mm. de longueur totale, la distance de l'extrémité du museau à l'anus étant de 21 mm. 5 ; l'autre, très jeune, sans pores préanaux distincts, n'a que 21 mm. de longueur totale. Ils proviennent de Tuléar.

22. *Uroplatus fimbriatus* Schneider.

Trois spécimens, dont deux mâles adultes, de la forêt de Maroantsetra.

Ces animaux étaient accompagnés d'une note de M. G. Grandidier ainsi conçue : « Ce reptile vit sur les arbres, collé contre le tronc, où il est impossible de le distinguer. » Cette observation confirme celles très anciennement faites par Flacourt d'abord, puis par Bruguières et que rappellent les auteurs de l'*Herpétologie générale* (t. III

p. 383); mais il y a lieu de s'étonner que les mêmes auteurs, révoquant en doute l'exactitude du fait signalé par ces premiers explorateurs de Madagascar, aient pu être conduits à considérer *Ur. fimbriatus*, d'après « son organisation extérieure, » comme ayant « des habitudes aquatiques ».

Étant donnée la structure des doigts de ce Geckotien, structure qui indique un reptile grimpeur, la manière de voir de Duméril et Bibron m'avait toujours paru erronée, et dans mes conférences aux naturalistes voyageurs, j'ai, en toute occasion, appelé leur attention sur l'intérêt qu'il y aurait à résoudre définitivement, par de nouvelles observations, cette question de mœurs. Il est enfin bien établi, ce dont d'ailleurs il n'était guère possible de douter, que *Ur. fimbriatus* n'a pas « des habitudes aquatiques ».

23. *Chalarodon madagascariensis* Peters.

Cinq spécimens des environs de Tuléar, de Fort-Dauphin et de la vallée du St-Augustin.

Le plus grand est un mâle, pourvu d'un paire de grandes écailles post-anales. Sa longueur, de l'extrémité du museau à l'anus, est de 56 mm. ; la queue est mutilée à son extrémité.

24. *Hoplurus cyclurus* Merrem.

Cette espèce est représentée par cinq spécimens, dont un jeune, qui proviennent des environs de Belo et de Fort-Dauphin, ainsi que de la vallée du St-Augustin.

25. *Hoplurus quadrimaculatus* A. Dum.

Trois grands spécimens, comprenant deux mâles des environs de Tuléar et une femelle de la forêt d'Ikongo ; en outre, un jeune également des environs de Tuléar, dont la teinte est brun olive pâle, avec des taches claires moins apparentes que chez l'adulte.

26. *Hoplurus Grandidieri* n. sp.

Cette espèce est voisine de *H. fierinensis* Grand.; comme celle-ci, elle a le corps très déprimé, la queue très élargie et très déprimée à la base, les écailles dorsales granuleuses, les verticilles de la queue semblablement disposés. Elle s'en distingue par les particularités suivantes : les écailles du museau sont plus fortement carénées ; celles de la région temporale sont plus grandes, coniques et pluricarénées ; les écailles dorsales, à l'exception de celles de la région vertébrale, qui sont un peu agrandies, sont plus petites ; les écailles de la moitié postérieure de la face supérieure des cuisses

consistent en de fines granulations comme sur les flancs. Les denticulations du bord antérieur de l'oreille sont moins grandes que les écailles temporales, tandis qu'on observe le contraire chez *H. fierinensis*.

La coloration présente aussi quelques différences : le dessus de la tête est brun ; la face dorsale du tronc et des membres offre une teinte vert olive parsemée de nombreuses petites taches noires, avec une bande vertébrale plus claire passant graduellement à la teinte fondamentale. Le dessous de la gorge est d'un brun sombre, et la face ventrale d'un gris lavé de brun.

Cette espèce est représentée par un beau spécimen mâle provenant de Vinanitelo (forêt d'Ikongo). Il mesure 106 mm. de l'extrémité du museau à l'anus ; la queue, brisée près de son extrémité, a une longueur de 200 mm.

27. *Zonosaurus longicaudatus* n. sp.

Frontonasale formant avec la rostrale une large suture, en contact par son angle postérieur avec l'angle correspondant de la frontale ; celle-ci beaucoup plus large en son milieu que les sus-oculaires, qui sont au nombre de 4 ; une petite interpariétale ; 7 supéro-labiales, dont 4 en avant de la sous oculaire ; écailles dorsales striées, non carénées, disposées en 16 séries longitudinales, en 42 séries transversales depuis les pariétales à l'origine des membres postérieurs ; les boucliers sus-céphaliques finement sculptés. Ventrales en 8 séries longitudinales ; 15 ou 16 pour fémoraux de chaque côté. Queue circulaire sur toute son étendue, plus de 3 fois aussi longue que la tête et le tronc réunis.

Brun olive sombre en-dessus, sans raies longitudinales, traversé par des séries de stries bleuâtres entremêlées de petites taches noires ; les bandes sombres séparées par ces stries descendent sur les flancs en devenant de plus en plus étroites et laissant entre elles des intervalles d'un bleu clair. La face ventrale est blanc bleuâtre dans le tronc, blanc crème sous la gorge. Sur la queue sont de grandes taches sombres irrégulières ; la face opposée est saupoudrée de brun, avec des taches éparses.

Un seul spécimen femelle d'une longueur totale de 456 mm., celle de la queue étant de 345.

Il provient d'Andoarano, aux environs de Vohémar.

La striation des écailles, la grande longueur de la queue, le petit nombre des séries longitudinales d'écailles dorsales, l'absence de bandes longitudinales claires ou sombres, séparent cette espèce de toutes les autres actuellement connues.

28. *Zonosaurus quadrilineatus* Grand.

Deux spécimens des environs de Tuléar.

29. *Zonosaurus Karstenii* Grand.

Trois jeunes spécimens de Mahabo, Ambolisatra et Lovokampy.

Chez deux d'entre eux (Nos 99-366-67), la nasale antérieure forme avec sa congénère du côté opposé une suture sur la ligne médiane, de sorte que la frontonasale est complètement séparée de la rostrale ; chez le troisième, ces 4 plaques rayonnent du sommet de la rostrale sans qu'il y ait contact ni entre les nasales antérieures, ni entre la frontonasale et la rostrale.

La coloration est la même que chez les adultes.

Chez l'un d'eux (N° 99-366), le seul dont la queue soit intacte, la longueur totale de l'animal est de 147 mm., celle de la queue de 119, un peu plus du double de celle de la tête et du tronc.

30. *Zonosaurus laticaudatus* Grand.

Un jeune spécimen des environs du Fort-Dauphin.

31. *Tracheloptychus madagascariensis* Peters

Un spécimen des environs de Tuléar.

32. *Mabuia Gravenhorsti* D. B.

Quatre spécimens provenant respectivement de Belo, de la vallée du St-Augustin, d'Ambolisatra et des environs de Tuléar. Les nos 99-369, 99-370 et 99-372 ont 34 séries longitudinales d'écailles.

33. *Mabuia aureopunctata* Grand.

Un spécimen des environs de Fort-Dauphin.

34. *Mabuia elegans* Peters.

Un jeune spécimen de Mahanara.

35. *Ablepharus Boutinii* Desj.

Deux exemplaires, dont l'un très jeune, capturés sur les rochers de Sarondrano, côte Ouest de Madagascar.

36. *Pygomeles Braconnieri* Grand. (1).

Trois spécimens des environs de Tuléar. « Cette espèce a des habitudes fouisseuses et vit dans le sable. » (G. Grand.).

(1) Dans une note parue il y a quelques années (*Compte-rendu des Séances de la Soc. Philom. de Paris*, 1894, no 17, p. 3), j'ai rapporté, d'après la considération de

37. *Scelotes igneocaudatus* Grand.

Trois exemplaires des environs de Tuléar.

38. *Sepsina melanura* Günther.

Un jeune spécimen de la vallée du St-Augustin.

39. *Acontias Hildebrandti* Peters.

Six exemplaires trouvés dans le sable à Mahanara, tous de la taille indiquée par Peters, c'est-à-dire d'une longueur totale de 75 mm., et dont le corps va en s'atténuant progressivement jusqu'à l'extrémité de la queue. Celle-ci est mutilée chez deux individus, reproduite chez un autre.

Espèce nouvelle pour le Muséum.

40. *Typhlops mucronatus* Bœttger.

Un seul spécimen d'Ambato, près Belo.

41. *Acrantophis Dumerilii* Ian.

Un spécimen des environs de Belo.

41. *Dromicodryas Bernieri* D. B.

Trois spécimens, dont un jeune, provenant des environs de Belo, de Tuléar et de Mahabo.

43. *Dromicodryas quadrilineatus* D. B.

Un seul spécimen de Mahabo.

44. *Polyodontophis torquatus* Boulgr.

Un jeune spécimen de Mahabo.

45. *Mimophis mahfalensis* Grand.

Dix spécimens de la vallée du St-Augustin, ainsi que des environs de Belo et de Tuléar.

46. *Ithycyphus miniatus* Schlegel.

Un spécimen des environs de Morondava.

47. *Stenophis granuliceps* Bœttger.

Un spécimen des environs de Tuléar.

la pholidose de la tête, cette espèce au genre *Chalcides*. Mais la comparaison de son crâne avec celui de *Ch. ocellatus* Gmel., me conduit aujourd'hui à modifier cette manière de voir et à conserver le genre *Pygomeles* Grand. Je reviendrai, d'ailleurs, ultérieurement sur cette question.

48. *Eteirodipsas colubrina* Schlegel.

Trois spécimens des environs de Tuléar. Chez l'un d'eux, qui n'a que 29 cm. de longueur totale, le fond de la coloration et un jaune citron pâle.

49. *Rana madagascariensis* D. B.

Deux jeunes spécimens, l'un de la vallée du St-Augustin, l'autre des environs de Belo.

50. *Rana labrosa* Cope.

Un spécimen des environs de Belo.

51. *Rana pigra* n. sp.

Cette espèce, de grande taille et dont les formes lourdes et massives justifient le nom spécifique que je lui ai assigné, offre les caractères suivants :

Tête plus large que le tronc, subtriangulaire, déprimée ; museau court, à peine plus long que le diamètre horizontal de l'œil ; région frénale concave, très oblique; canthus rostralis arrondi ; narines à égale distance de l'œil et de l'extrémité du museau ; espace interorbitaire plus large que la paupière supérieure ; œil modérément saillant ; tympan indistinct ; dents vomériennes en deux groupes relativement petits, situés en arrière du niveau des narines postérieures et dirigés très obliquement de dehors en dedans et d'avant en arrière. Doigts modérément allongés, le premier plus court que le second, terminés par de petits disques ; orteils presque entièrement palmés, à disques terminaux un peu plus grands que ceux des doigts ; tubercules sous-articulaires des doigts peu saillants, à peu près circulaires, ceux des orteils ovalaires, le proximal sous le quatrième orteil singulièrement réduit ; phalange terminale courte, à extrémité obtuse ; tubercule métatarsien interne bien développé, saillant, allongé ; pas de tubercule métatarsien externe ; un petit tubercule hémisphérique sous le talon, entouré de granulations tuberculeuses. Le membre postérieur étant dirigé en avant, l'articulation tarso-métatarsienne atteint le bord antérieur de l'œil.

Peau fortement chagrinée en dessus, lisse en dessous. Un repli bien marqué s'étend de l'angle postérieur de l'œil à la racine du membre antérieur, et une glande discoïde, à surface lisse, se trouve sous la base de la cuisse.

Face dorsale d'un brun olive parsemé de petites taches claires ; face ventrale blanc jaunâtre uniforme. De larges taches sombres mal définies sur les membres.

Un spécimen mâle de la forêt d'Ikongo, d'une longueur totale de 255 mm., la distance de l'extrémité du museau à l'anus étant égale à 115 mm.

Cette espèce nous paraît se distinguer facilement de toutes celles actuellement connues, par sa glande crurale discoïdale et la présence simultanée d'un tubercule sous le talon.

52. *Rhacophorus tephræomystax* A. Dum.

Polypedates dispar Bœttger : *Abhandl. senck. Naturf. Gesellschaft*, 1881, p. 507, pl. V, fig. 18.

Un très jeune spécimen de Vohémar.

53. *Rhacophorus Crossleyi* Peters.

Un spécimen femelle des environs de Vohémar.

54. *Megalixalus madagascariensis* D. B.

Trois jeunes spécimens ont été capturés à Ankevo sur des feuilles de latanier.

Une raie blanchâtre — et non noire — suit le canthus rostralis, passe sur la paupière supérieure et se continue sur les flancs jusqu'à l'aîne. La face dorsale de tout le corps est finement ponctuée de brun. Sur le museau, les ponctuations sont plus serrées et même fusionnées chez l'un des spécimens, où cette partie de la tête prend ainsi une teinte noirâtre.

55. *Mantella aurantiaca* n. sp.

Museau subtriangulaire, un peu plus long que le diamètre horizontal de l'œil ; narine plus rapprochée de l'extrémité du museau que de l'œil ; canthus rostralis indistinct ; région frénale sensiblement verticale ; tympan petit, tout au plus égal au demi-diamètre de l'œil ; espace interorbitaire beaucoup plus large que la paupière supérieure. Les 2 premiers doigts de même longueur, les 2 autres réunis à la base, le 4[e] s'étendant aussi loin que les 2 premiers ; doigts et orteils terminés par de très petits disques ; tubercules sous-articulaires distincts ; 2 tubercules métatarsiens. Le membre postérieur étant dirigé en avant, l'articulation tibio-tarsienne atteint le tympan.

Face dorsale finement chagrinée, face ventrale lisse ; des granulations sous les cuisses.

Actuellement, après un long séjour dans l'alcool, nos spécimens sont d'un blanc jaunâtre très pâle lavé de brun ; mais à l'état vivant, M. G. Grandidier les a vus d'un rouge-orangé uniforme.

Cette jolie espèce est représentée par 2 spécimens recueillis dans une forêt entre Beforona et Moramanga. « Elle vit dans l'herbe humide. » (G. Grand.).

55. *Calophrynus calcaratus* Mocq.

Trois jeunes spécimens des environs de Belo.

57. *Dyscophus insularis* Grand.

Un seul spécimen des environs de Belo. Il mesure 38 mm. de l'extrémité du museau à l'anus.

Il diffère du type spécifique en ce que le membre postérieur est notablement plus court, qu'il n'y a pas de repli latéro dorsal et que celui qui s'étend entre l'œil et l'épaule est à peine indiqué ; enfin, que la peau est finement chagrinée, sans granulations sur les flancs et sous l'abdomen.

Il se distingue également de *D. Grandidieri* Boulgr. : la narine est plus rapprochée de l'extrémité du museau que de l'œil ; le premier doigt est un peu plus court que le second, comme chez *D. insularis* ; enfin le membre postérieur est plus court et les replis glandulaires déjà mentionnés sont absents.

Mais *D. insularis* et *D. Grandidieri* ne sont guère connus l'un et l'autre que par un unique spécimen ; il est donc impossible d'apprécier la valeur des différences que je viens de signaler et peut-être tous ces spécimens doivent-ils être rapportés à une seule et même espèce.

EXPLICATION DE LA PLANCHE II :

Grossissement : à peu près 4/3 de grandeur naturelle.

Fig. 1. *Chamæleon Grandidieri*, n. sp.
Fig. 2. — *fallax*, n. sp.
Fig. 3. — *nasutus*, D. B.
Fig. 4. *Brookesia dentata*, n. sp.
Fig. 5. *Phyllodactylus brevipes*, n. sp.
Fig. 6. — *Bastardi*, n. sp.

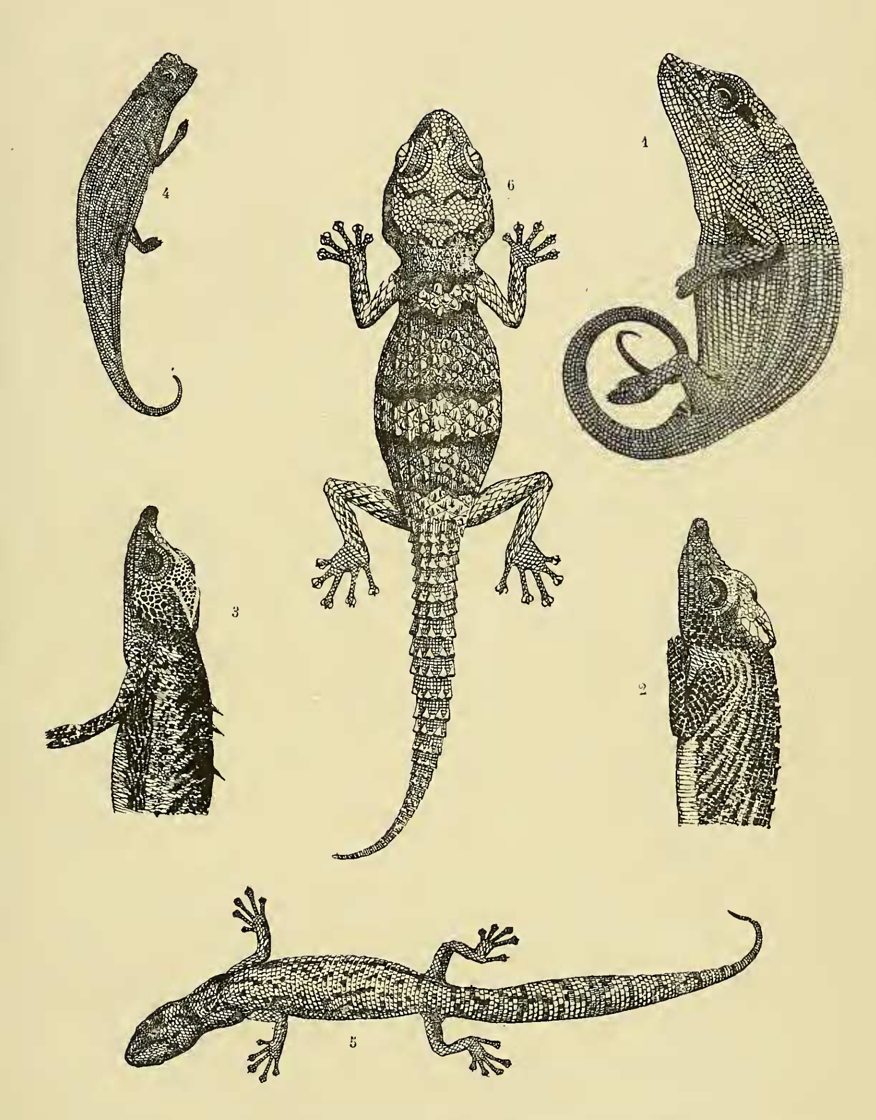


Fig. 1. Chamaeleon Grandidieri, n. sp.
2. — fallax n. sp.
3. — nasutus, D. B.

Fig. 4. Brookesia dentata, n. sp.
5. Phyllodactylus brevipes, n. sp.
6. — Bastardi, n. sp.